

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 95

présenté par

MM. Le Bouillonnet, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, M. Dumont, Mmes Saugues,
Darciaux, MM. Bono, Ducout, Dumas, Masse, Mme Lebranchu, MM. Cohen, Boisserie,
Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo, MM. Néri, Bapt
et les membres du groupe Socialiste

ARTICLE 8 SEPTIES

Supprimer les alinéas 30 à 40 de cet article

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit ici de s'opposer à la remise en cause de l'article 55 par la création de commissions visant à ne pas appliquer la loi. Le préfet dans le cadre de la loi SRU dispose déjà d'un pouvoir d'appréciation sur les motifs de l'insuffisance de réalisation de logements sociaux.